

UIAD - Conseil d'Administration
20 septembre 2022, 10 :00 – 12 :30 en bimodal. Belmont. Salle B07.

Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/4350277870?pwd=Qm5ieExicU5oRONBU0QxR0dXQ3Q2dz09>

ID de réunion : 435 027 7870 - Code secret : 658571

Compte-rendu. V4

Présents

- Administrateurs :
A. Boutarin, F. Carpentier, E. Cassanelli, S. Charvet, G. Daudel-Fraenckel, J.P. Denis, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, D. Ensenat-Postaire, G. Figari, M. Foyer, A. Franco, E. Lecoq, M. Loho, A. Marmonier, M.J. Montoya, P. Oddon, D. Rousset, D. Séna, P. Trouiller, G. Uribe, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateur de droit :
J.F. De Lagasnerie
- Directeur : C. Mazzone

Excusés

- M. Antonanzas, JL. Borel, JJM. Cerles, G. Labrunie, ME. Scheibling, M. Tourrette
- JP. Bérout, R. Billet, M. Bonifay, M. Bouvrot, K. Capdepon, GM. Moreau, R. Perrin-Cocon, C. Ribuoat.

Ordre du jour :

0. Introduction, informations, renouvellement du Conseil, préparation AG.
 1. Validation du compte-rendu du précédent Conseil du 23 juin 2022.
 2. Rapport stratégique. Présentation pour validation de l'accompagnement DLA. Par Colette ANERE, Consultante.
 3. L'UIAD active pour la fête de la Science 2022. DR.
 4. Collaboration scientifique et technique avec la Casemate. DR.
 5. Le point sur les finances. CV
 6. Questions diverses.
- 0. Introduction, informations, renouvellement du Conseil, préparation AG.**
- Le Directeur présente les travaux en cours de rénovation de l'Atelier Créatif Péri pris en charge par l'UIAD avec une aide financière de la Région AURA. Le renouvellement du bail suivra.
 - Marie Foyer quitte le CA car quitte la région. Le président exprime les regrets de l'UIAD à cette nouvelle, atteste de ce motif légitime, et félicite Marie pour son engagement associatif, notamment en coordonnant l'Espace Ethique de l'UIAD.
 - Renouvellement du CA : 10 postes à pourvoir. Appel à candidatures diffusé cette semaine à l'ensemble des membres de l'UIAD.
 - Préparation de l'AG du 29 novembre 2022. Elle sera assurée en bimodal dans la salle conférences de l'Atelier Canopé.

POINT 1. Validation du compte-rendu du précédent Conseil du 23 juin 2022.

La forme du compte-rendu utilisant des formats Power point est validée par les administrateurs. Cette forme adoptée aisément par les trois rédacteurs à partir des documents de présentation a été choisie pour pallier à l'absence durable de certains personnels de l'administration.

Vote : le Conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité.

POINT 2. Rapport stratégique :

Guy Labrunie et Cédric Mazzone ont été moteurs pour la démarche. Ils ont obtenu le soutien de l'agence économique locale « Grenoble Alpes Initiative Active » qui a assuré l'intégralité des frais de notre consultante choisie pour l'analyse stratégique de notre Université associative malmenée par la Crise Covid19. La consultante, Madame Colette Anère, de Lyon, est une experte reconnue de la gestion et de l'organisation associative. Elle présente les grandes lignes de son rapport, qu'elle soumet aux administrateurs. Son visuel de présentation est annexé au présent compte-rendu, Annexe 1.

Colette Anère présente la Feuille de route pour 2022-2024 élaborée dans le cadre de son accompagnement DLA. Elle rappelle le schéma général de l'accompagnement DLA (6 jours). A ce jour, 4,5 jours d'accompagnement ont été réalisés depuis le 2 mai 2022. Merci aux participants du groupe projet composé de 8 personnes !

L'analyse des changements est nécessaire pour adapter l'UIAD au nouveau contexte. Constat : Stratégie de redressement économique à établir : il manque 1000 adhérents et la Covid19 a touché l'UIAD. Il convient ainsi de sélectionner des axes de développement prioritaires à la suite du projet associatif très dense.

Processus d'élaboration de la feuille de route 2023-2024

Le groupe projet a investi temps et énergie pour :

- Evaluer les besoins d'actualisation de la feuille de route 2021-2023 « Une démarche et un engagement solidaires / Approche et démarche de développement durable »
- Explorer les activités, leurs points forts et points faibles
- Faire le tour des partenariats
- Apprécier globalement menaces et opportunités de notre macro-environnement
- Analyser le modèle économique de notre association

Ce travail pragmatique a conduit à la définition de :

- A. une stratégie de redressement économique à court terme
- B. des axes de développement prioritaires

A. Une stratégie de redressement économique

Aujourd'hui, il s'agit pour le CA
De donner un feu vert général pour la mise en œuvre des orientations
De cibler et engager les contributions nécessaires

Des mesures « classiques »

- Réduire les dépenses
- Augmenter les tarifs
- Arrêter les cours qui ne rencontrent pas leur public

Des mesures promotionnelles

- Déployer une offre « Parrainage »
- Réduire les freins liés aux tarifs
- Facilité de paiement (en 3 fois)
- Engagement souple (par trimestre)
- Baisse de l'adhésion à 50 €
- Proposer quelques nouveautés dans l'offre d'enseignements

D'INDISPENSABLES actions de communication ciblées

Pour faire connaître et valoriser ces différentes offres

+ d'autres mesures engagées et à venir

Mobiliser des financements publics ou privés (cf. le CD38)

Développer les activités « rentables »

B. Des axes de développement prioritaires pour le moyen terme 2023-2024

5 grands chantiers pour séduire et fidéliser de nouveaux adhérents :

- Reprendre la main sur la conception de l'offre d'enseignements
- Elargir nos publics
- Développer le « aller vers »
- Déployer une offre d'enseignement à distance
- Devenir organisme de formation

AXE 1 : Dynamiser l'offre d'enseignement

- Une refonte de l'offre d'enseignement
- Analyser l'offre de manière approfondie
- Mettre en place un pilotage par la demande (ouverture sur de nouvelles thématiques d'enseignement)
- Une réforme concertée du fonctionnement de la commission Enseignement
- Recrutement, accompagnement des enseignants bénévoles, révision de la politique d'achat des prestations d'enseignement, coordination des départements.

Guillermo Uribe : Une action « phare » mobilisatrice... Le projet de partenariat avec Caterpillar

Réorganiser la commission enseignement autour de thématiques de travail.

Réactivité et capacité à innover à l'UIAD.

Actualisation et renforcement de l'Offre. Diversifier et accroître l'offre.
Modules courte durée.
Aller vers une université de tous les âges.
Valoriser les potentiels de l'UIAD et notamment les locaux (Eté Unifestival).
Organisation des enseignements par Dép.
S'engager dans la qualité.
Eviter les choix subjectifs d'orientations en matière d'enseignements.

AXE 2 : Elargir nos publics

- Donner une nouvelle rampe de lancement au « plaisir de transmettre et au partage » et étoffer la dimension sociale de notre projet
- Proposer des activités pour les « jeunes », les actifs et futurs retraités, les publics éloignés de l'offre culturelle...
- Renforcer notre stratégie partenariale et d'alliance
- Relais pour atteindre ces nouveaux publics
- Recourir à des missions de Services Civiques pour étoffer notre connaissance de l'offre culturelle associative existante dans les communes de notre territoire et ajuster la nôtre

Denis Rousset : Une action « phare » mobilisatrice...

La relance du partenariat avec l'UGA pour attirer un public étudiant

Élargir nos publics, relier à l'intergénérationnel.

Prérequis réglés grâce à la convention UIAD/UGA signée en 2020 et sa connaissance personnelle du milieu Universitaire pendant 15 ans en tant que Président du CA de IUT1.

Une cohérence et complémentarité entre les offres des deux Universités.

Possibilité de Vacataires et tutorat d'enseignants UIAD bénévoles à l'UGA.

Échanges de réciprocité entre les locaux disponibles (accès aux amphithéâtres, ...)

Valider 3 priorités sur des actions effectives lors de la prochaine rencontre du groupe de pilotage. Trouver les relais parmi les membres de l'UIAD.

AXE 3 : Développer le distanciel et/ou le bimodal

- Proposer nos cours à des personnes à mobilité réduite ou habitant loin des sites des cours
- Mieux fidéliser nos adhérents en proposant la souplesse d'une offre numérique
- Participer à la lutte contre la « fracture numérique »

Christian Villiers : Une action « phare » mobilisatrice pourrait être constituée à partir d'existants actuellement à l'UIAD (cours ou conférences) qui seraient réunis pour constituer un package. Ce dernier servirait au lancement d'une offre expérimentale en bimodal et pour aller vers le public EHPAD

AXE 4 : Aller vers

Aller à la rencontre

De celles et ceux qui se tiennent éloignées des offres culturelles existantes dans leurs communes (pb de mobilité, de moyens, d'informations...) et consolider ainsi notre présence en Isère. Nous savons que la création d'antennes est un processus long et difficile et nous préférons faire évoluer notre stratégie en adoptant le « aller vers »

Actions prioritaires

Continuer à développer des activités « hors les murs » (conférences, certains cours...) en soignant leur visibilité

Construire notre démarche avec des partenaires en expérimentant des opérations ponctuelles de « aller-vers » (par exemple avec des groupes de jeunes ou à distance avec des personnes à mobilité réduite).

AXE 5 : Devenir Organisme de Formation (tout au long de la vie)

Devenir Organisme de Formation permettrait à l'instar d'autres Universités Populaires de proposer une offre de formation professionnelle finançable avec le CPF pour les actifs

Etayer ainsi notre démarche vers de nouveaux publics

Optimiser l'utilisation de nos locaux

Améliorer notre chiffre d'affaires

Action prioritaire

Fonder notre démarche sur le retour d'expérience des Universités populaires qui sont devenues OF pour concevoir un projet réaliste

Des zones de risque

Une culture d'entreprise prompte au « papillonnage »

La mobilisation de bénévoles actifs

Un moment charnière pour la vie associative et la gouvernance (renouvellement du CA)

La double temporalité du changement (urgences économiques vs évolutions organisationnelles)

Des facteurs de réussite

La déclinaison opérationnelle de la stratégie est dotée d'un pilotage dédié

Des objectifs globalement réalistes

Le traitement collectif des freins organisationnels à la mise en œuvre des actions à 2 niveaux

Dans le cadre du DLA avec la définition en cours d'une organisation cible

Au sein même des départements et des commissions (avec des référents d'action et de nouvelles articulations potentiellement plus agiles)

Conclusions : Les temps de l'action :

- Aujourd'hui

Donner un feu vert général au déploiement des orientations

Etablir la disponibilité et le niveau de contribution des administrateurs à ce déploiement

- En octobre/novembre, allocation de moyens au plan d'actions (cf BP 2023)

COMMENTAIRES et VALIDATION

- Alain Franco à propos des 5 axes, souhaiterait un 6^{ème} axe sur l'indispensable enracinement territorial de l'UIAD. Le succès des antennes en est un signe en Isère. Le territoire de la métropole doit être mieux couvert.
- Le CA accepte unanimement le rapport présenté par Colette Anère.

POINT 3. L'UIAD active pour la fête de la Science 2022. DR.

Denis Rousset, administrateur de l'UIAD et l'un des responsables du Lab Informatique, aux côtés de Philippe Bonnaterre, Responsable du Département Informatique a obtenu la participation de l'UIAD à la fête nationale de la Science 2022. Des activités seront présentées à Belmont, dotée pour l'occasion d'une signalétique très visible pour le grand public. L'UIAD propose une animation unique ayant pour thème : « Rien n'est permanent sauf le changement » : citation d'un philosophe grec Héraclite d'Ephèse. Programme disponible sur #FDS2022 <https://www.fetedelascience.fr/>

Le président remercie chaleureusement cette action qui met l'UIAD à l'honneur notamment dans le programme national des activités de cette fête traditionnelle.

POINT 4. Collaboration scientifique et technique avec la Casemate. DR.

Après un premier contact pris en 2019 par Jean Blanc, Christian Villiers et Alain Marmonier qui n'avait pas conduit à des résultats concrets en 2019, de nouvelles rencontres réalisées par Denis Rousset (voir ci-dessus), conduit à la préparation d'une convention entre UIAD et Casemate : échanges d'informations et de membres notamment sur les thèmes des ateliers FABLAB et de l'Astronomie.

Le principe de réciprocité inscrit dans la convention consiste à offrir un tarif préférentiel pour les inscriptions croisées dans les deux structures avec un abonnement annuel de 5 euros, Ensuite les inscriptions aux ateliers et/ou aux cours restent à la charge de la personne intéressée.

Cette démarche serait complétée par l'intégration de l'UIAD dans les organismes fondateurs du futur planétarium de Pont-de-Claix.

Cette action est soutenue unanimement par le Conseil.

POINT 5. Le point sur les finances. CV

Christian Villiers fait le point (voir Annexe 2). Le déficit estimé cette année est de 160000 €, en nette réduction par rapport aux prévisions, et consacrant les efforts faits par l'UIAD et l'aide exceptionnelle du Département de l'Isère qui a ajouté 60000 € à la subvention habituelle de 15000 €. Le déficit sera comblé par les réserves encore disponibles. Le président remercie ce travail de l'équipe, et a fait part au président Barbier de la gratitude de l'UIAD. Il souhaite vivement que le prochain budget 2023 soit à l'équilibre.

POINT 6. Questions diverses.

- Geneviève Daudel : Quels contrôles des personnes se présentant aux conférences et cours ? Les enseignants sont invités à contrôler la liste des inscrits à leur enseignement au moins lors du premier cours (GU).
- Babeth Lecoq au titre de l'équipe Accueil : Quand l'achat des conférences sur site web ? Opérationnel 1^{ère} conférence (CV et CW).
- Guillermo Uribe : vient de recevoir les premiers résultats de l'enquête de satisfaction de « nos étudiants ». 436 réponses, 89% sont satisfaits ou très satisfaits. Insatisfaits (cours non ouverts), moins de 2%.
- Jean-Paul Denis : Antenne Vercors : toutes les activités antérieures ont été relancées.
- Alain Franco propose aux administrateurs qu'ils s'engagent tous en tant qu'ambassadeurs pour les forums associatifs de l'année prochaine. Cela se prépare dès le mois de mai. Les Forums viennent de se tenir et beaucoup de communes, notamment de la métropole grenobloise, n'ont pas bénéficié de la présentation de l'UIAD. Il faut de plus, au moins 1 ambassadeur ou 1 ambassadrice de l'UIAD par commune.

Fin à 12 :30.